MAIRIE 14 INFOMAG

LE MAGAZINE DE LA MAIRIE DU 14e ARRONDISSEMENT N°33 MAI-JUIN 2016

Bilan de l'action menée par la mairie et ses partenaires et présentation des nouveaux objectifs

p. 12 à 15

En image, la première Nuit des débats

p. 4

Les Apprentis Chercheurs présentent leurs travaux à l'Institut Cochin

p. 9

Budget participatif, place à la co-construction des projets

p. 10

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ DANS LE 14e

© Marc Verhille / Mairie de Paris

PUBLICITÉ

© Orélie Grimaldi

ÉDITORIAL

CARINE PETIT, MAIRE DU 14e ARRONDISSEMENT

Enjeu de santé publique majeur, la Maire de Paris, Anne Hidalgo a fait de la lutte contre la pollution de l'air un engagement fort de sa mandature. Les hausses de température qui accompagnent les beaux jours ne feront que fixer la pollution sous le ciel de Paris. Les pics de pollution que nous connaissons confirment cette urgence.
Comme la Maire de Paris qui, avec les maires des capitales européennes, affirme dans une tribune « la santé des citoyens avant celle des lobbys industriels », je crois que nous devons mener une politique offensive pour la réduction des particules fines.
Cette question nous engage tous et doit nous conduire à modifier aussi profondément nos comportements en termes de déplacements mais pas seulement. Et nous, responsables politiques, nous devons respecter l'accord de la COP 21 conclu à Paris. La mobilisation citoyenne est précieuse et indispensable, vous pouvez, si ce n'est pas déjà fait signer la pétition sur www.change.org.
Tout comme nous continuons à demander l'application systématique de la circulation alternée après le 2e jour avéré de pic de pollution, et non au bout de trois comme ce sera bientôt la règle.
La reconquête des voies sur berges de notre capitale, dès cet été, démontre concrètement cette volonté politique. La requalification de l'avenue du Général Leclerc pour notre arrondissement doit répondre également à ces enjeux, soyez nombreux dans les semaines et mois à venir vous impliquer dans la concertation organisée pour ce projet important de la mandature.
Lutter contre la pollution, c'est aussi végétaliser les murs de notre espace public, rénover les squares et les espaces verts, implanter une ferme urbaine sur les toits d'immeubles de la rue Didot ou encore, procéder à la mise en place de nouveaux points de compostages collectifs : autant d'exemples concrets de notre volonté d'améliorer durablement la « bonne-santé » de notre arrondissement.
Je viens de signer avec le Préfet de Police et le Procureur de Paris le nouveau Contrat de Prévention, et de Sécurité d'arrondissement. La sécurité et la tranquillité publiques sont nos priorités pour l'ensemble de nos quartiers du 14e et pour chacune et chacun d'entre vous. Ce numéro vous présente notre action dans ce domaine, notre engagement ces deux dernières années pour obtenir un renfort de moyens humains et matériel et la mobilisation de tous nos partenaires, en premier chef celle du Commissariat de notre arrondissement.

Très bonne lecture et à très bientôt.

CARINE PETIT
MAIRE DU 14e ARRONDISSEMENT DE PARIS
@carine_petit

Directeur de la publication : Carine Petit – Responsable de la rédaction : Laurent Sounack
Rédaction : Adjia Aoues, Julien Charensac, Thomas Charrier, Anthony Deperraz, Gwenaelle Evin, Chloé Le Gouez, Sophie Jospin – Photos : Emilie Chaix, Orélie Grimaldi, Yann Guillotin, Sophie Robichon, Marc Verhille – Courriel : ma14infomag@paris.fr – Tél. : 01 53 90 68 36
Publicité : S.C.P. : 01 46 39 46 39
Création graphique : Advitam. Tirage : 74 000 ex. Impression : Léonce Deprez
Distribution : Privilège Communication – papier certifié PEFC gestion durable des forêts.

La Mairie du 14e ne fait pas de promotion dans les boîtes aux lettres pour des entreprises privées. Attention donc à ne pas vous faire abuser par des documents qui n'ont d'administratifs que la forme.

SOMMAIRE

EN IMAGE / AGENDA
Votre printemps en 2016
p. 4-5

ÇA S'EST PASSÉ AU CA
Bilan commission logement, ouverture Petite ceinture, Contrat de Revitalisation artisanale et Commerciale, rénovation stade Elisabeth
p. 7

LE 14e EN MOUVEMENT
La Maison de Santé Pluridisciplinaire du quartier Porte de Vanves ouvrira ses portes dès septembre !
p. 8

Les Apprentis Chercheurs présentent leurs travaux
p. 9

Budget participatif, place à la co-construction des projets !
p. 10

À la rencontre des commerçants de la rue Alphonse Daudet
p. 11

ZOOM SUR
La prévention et la sécurité dans le 14e
p. 12-15

DÉCRYPTAGE
Du bon usage des terrasses
p. 17

TRIBUNES
p. 18-19

EN IMAGE
VOTRE PRINTEMPS EN 2016

© DR

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS !

Les habitants qui viennent de s'installer dans l'arrondissement ont été conviés le jeudi 31 mars à une soirée d'accueil à la mairie. Après le discours de bienvenue de Carine Petit, ils ont pu faire la connaissance des élus et des équipes de la mairie, autour d'un verre et d'un buffet spécialement préparé pour eux par l'équipe de la Caisse des Écoles.

UNE NUIT POUR DÉBATTRE ET REFAIRE LE MONDE

© YANN GUILLOTIN

Organisée pour la première fois par la Ville de Paris, La Nuit des débats invitait les habitants le 2 avril à investir les cafés, espaces publics et lieux de vie, pour se retrouver et débattre sur les sujets les plus variés. Les parisiens ont joué le jeu en participant nombreux aux plus de 100 débats organisés partout dans la capitale. Dans le 14e, le débat sur la science et la santé à Saint Vincent de Paul a eu un franc succès, tout comme celui sur les « selfies » au Moulin à Café. Au café le Rendez-vous, dans l'un des trois débats organisés par la Ville, on s'interrogeait sur « Qui a la parole dans le débat public ? », en présence d'Anne Hidalgo et Carine Petit. Après cette première édition très réussie, la manifestation sera reconduite et amplifiée l'année prochaine et les suivantes.

© DR

PERMANENCES HORS LES MURS DES ÉLUS

Du 15 mars au 10 avril, les élus du 14e sont venus une nouvelle fois à votre rencontre. Comme pour l'opération « 1 semaine, 1 quartier » organisée chaque année en septembre, l'objectif était de pouvoir directement échanger avec vous sur les sujets qui vous tiennent à cœur. Ces permanences ont eu lieu sur les marchés des 6 quartiers de l'arrondissement et en réunions de pieds d'immeuble. Les élus ont pu répondre à vos questions et suivre avec vous l'avancée des dossiers sur le terrain.

© DR

PRÉSENTATION DU NOUVEAU SITE DU CONSERVATOIRE

Le 7 avril dernier la réunion publique de présentation concernant le futur de l'impasse Vandal s'est tenue à l'école Alain Fournier. Les élus, les services de la Ville concernés et l'architecte ont présenté le projet global avec les objectifs suivant :

- Création d'un nouveau conservatoire de musique qui viendra remplacer l'actuel trop petit et vétuste. Le nouveau conservatoire fera 2 350 m² et donnera un meilleur cadre de travail pour les élèves en permettant également d'accroître l'offre et l'accès à l'enseignement artistique.
- Création d'un immeuble de bureaux du CASVP (service sociaux) visant à répondre à l'enjeu du Nouveau Paris Solidaire en créant un pôle social unique dans l'arrondissement.
- Agrandissement de la cour de l'école élémentaire du groupe scolaire Alain Fournier qui est aujourd'hui dans un espace contraint.

© Orélie Grimaldi

LES JEUNES TALENTS DU 14e ENTRENT EN SCÈNE

La 4e édition du festival tremplin Start 14 a tenu toutes ses promesses. Le temps de quatre soirées, du 22 au 25 avril, une cinquantaine de jeunes artistes venus d'univers différents – rock, rap, hip-hop, humour et stand-up – se sont succédé sur scène pour se faire connaître et séduire le public. Mission doublement réussie puisque le public est venu nombreux pour les découvrir et a accueilli avec enthousiasme toutes leurs prestations. Merci aux équipes de Florimont, du centre d'animation et de la MDAA/Broussais qui nous ont aidés à organiser cette édition.

AGENDA MAI-JUIN 2016

DU 13 AU 21 MAI

SEMAINE DE LA BRETAGNE

Découvrez chaque jour de nouvelles facettes de la Bretagne à travers une semaine d'animations organisées partout dans l'arrondissement. Crêp'noz le jeudi, avec un concert de Dan Ar Braz et Clarisse Lavanant, et grande journée festive le samedi se terminant par un banquet et une soirée dansante à la mairie.
Programme dans votre livret des événements et sur mairie14.paris.fr

17, 19 ET 24 MAI, 19H30

CONSEILS DE QUARTIERS

Prochaines réunions plénières, de 19h30 à 21h30

17 mai
Jean Moulin Porte d'Orléans
école 5 rue Prisse d'Avennes

19 mai
Mouton Duvernet
46 rue Boulard

24 mai
Montparnasse Raspail
école 24 rue Delambre

21 MAI, 18H

GALA DE BOXE

Le club Ring du XIV organise un gala de boxe anglaise professionnelle, amateur et éducative, en partenariat avec l'OMS14.
Gymnase Didot, 18 av. Marc Sangnier

24 MAI, À 18H30

PARIS SÈME SA MUSIQUE

Parvis de la mairie
Un grand concert en plein air, avec la participation des chorales d'écoles élémentaires du 14e et de l'orchestre des Juniors du conservatoire.

30 MAI

CICA

18h, salle des mariages

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

20h, salle des mariages
(Prochaine séance le 20 juin, à 19h)

> Ordre du jour et documentation sur mairie14.paris.fr

8 JUIN, À 19H30

COURSE CYCLISTE DU 14e

28e édition de la course cycliste du 14e organisée par l'OMS14. Un spectacle unique puisqu'il s'agit de la seule course se disputant dans Paris intra-muros.
Départ devant la station de métro Edgar Quinet.

12 JUIN, DE 11H À 18H30

LES 14'ARTS

Le temps d'une journée, artistes et habitants sont invités à se rencontrer autour de l'art sous toutes ses formes dans les rues et les ateliers d'artistes du 14e. Programme dans votre livret des événements et sur mairie14.paris.fr

14 JUIN, DE 10H À 17H

FORUM DIGITAL JOBS

Préparez votre entrée professionnelle dans le monde du digital en rencontrant les recruteurs de PME et de grands groupes.
Mairie annexe, 12 rue Pierre Castagnou

PUBLICITÉ

ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Retour sur les principales délibérations des conseils d'arrondissements du 14 mars et 2 mai 2016

© DR

ENGAGEMENT TENU

Ouverture prochaine de la Petite ceinture

Le Conseil a adopté deux délibérations concernant les modalités juridiques d'occupation et d'ouverture de la Petite Ceinture, conformément au protocole cadre adopté le 17 juin dernier entre la SNCF et la Ville de Paris.
La municipalité a la volonté d'assurer la reconquête, la réappropriation et la revalorisation de la Petite Ceinture. Ainsi, des missions seront confiées à des collectifs pluridisciplinaires chargés de la programmation détaillée, de la co-conception et co-construction et d'activation des lieux d'ouverture. Une installation provisoire – dite « station » - va être installée sur place. À partir de cet équipement, le collectif aménagera l'espace intérieur et extérieur pour permettre d'exercer ces missions.
Dans le 14e, le segment de la Petite Ceinture qui sera ouvert se situe entre la rue Didot et l'avenue du Général Leclerc. L'accès est prévu par un escalier de type chantier. Il sera situé au droit du parvis de la MPAA/Broussais. Cette ouverture s'effectuera dès cet été.

© Sophie Robichon

ENGAGEMENT TENU

Stade Elisabeth : 1re étape de la rénovation

Dans le cadre du projet de rénovation du stade Elisabeth, il a été décidé de démolir la tribune d'honneur du terrain de foot. La délibération portait sur l'autorisation donnée à la Maire de Paris de déposer le permis de démolir.
Au-delà de cette délibération réglementaire, cette démolition est la première étape d'une rénovation du stade en parallèle de la réalisation de la nouvelle piscine. Les travaux s'effectueront au 2e semestre 2016. L'espace ainsi libéré sera végétalisé. Ces travaux seront concomitants à la sécurisation du site par le renforcement des menuiseries extérieures des vestiaires et la pose de nouvelles caméras de vidéoprotection. L'amélioration du site se poursuivra en 2017 par la rénovation intérieure du gymnase, puis en 2018 par la rénovation des vestiaires et de la salle d'EPS.

© Vincent Jarousseau

COMMERCES

Contrat de revitalisation artisanale et commerciale

La Ville de Paris amplifie son action par la mise en œuvre d'un Contrat de Revitalisation artisanale et Commerciale (CRC), permis par la loi dite Loi Pinel. Cet outil à destination des collectivités locales permet de soutenir une offre commerciale et artisanale diversifiée en favorisant le développement des très petites entreprises.
La première étape, engagée en 2015, était une étape de concertation sur les objectifs et le périmètre de ces contrats. L'objet de la délibération portait sur le bilan de la concertation et le lancement de la procédure d'attribution de ces contrats.
Les contributions émises lors des concertations ont porté sur la nécessité de disposer d'une offre de commerces diversifiée et de qualité, d'enrayer la vacance commerciale et modérer les loyers commerciaux, d'accompagner les commerçants, les artisans et les porteurs de projets, de favoriser l'alimentation de produits issus de l'agriculture biologique et durable.
Ces échanges ont également permis de débattre sur la nature des interventions confiées à un opérateur à travers ce contrat. Il devra réaliser des études et des diagnostics commerciaux pour éclairer les décideurs publics et privés, il devra pouvoir acquérir des murs commerciaux, réaliser des travaux d'aménagement ou commercialiser et gérer les locaux commerciaux.

LOGEMENTS

Bilan annuel de la commission de désignation

Comme l'avait prévu le conseil d'arrondissement d'instauration de cette commission, une communication sur le bilan des désignations des logements doit être faite chaque année.
La commission est composée majoritairement d'acteurs associatifs, ainsi que des services sociaux, de 3 élus de la majorité municipale et 1 élu de l'opposition. Son rôle est de désigner 3 dossiers pour chaque logement du contingent de la Mairie d'arrondissement ; l'attribution relevant au final d'une décision du bailleur.
En 2015, la commission a été amenée à délibérer sur 53 logements. Pour chacun de ces logements, une dizaine de dossiers étant présentés, 530 demandes ont été examinées.
L'année 2015 a été une année de transition lors de laquelle ont progressivement été introduites les modalités de désignations permettant une harmonisation des pratiques. Ainsi, la nouvelle cotation parisienne est utilisée en référence principale depuis la commission du 31 août dernier. Quant à l'anonymisation des dossiers étudiés, elle est désormais généralisée à l'ensemble des dossiers.
Le travail de la commission se fait dans un contexte de demande toujours plus forte. Ainsi à Paris le nombre de demandeurs a augmenté de 13 % en 1 an. Pour le 14e arrondissement, la même tendance est constatée malgré une augmentation moindre en passant de 6799 à 7292 (+7,25 %). Il convient donc de poursuivre et d'accentuer l'effort d'augmentation du nombre de logements sociaux impulsée par la Ville de Paris et par le 14e arrondissement.

© DR

ENGAGEMENT TENU

La Maison de Santé Pluridisciplinaire du quartier Porte de Vanves ouvrira ses portes dès septembre !

12 rue Wilfrid Laurier, les travaux avancent bon train avec une date de fin envisagée en juin. L'engagement sans faille d'une équipe de professionnel-le-s de la santé issus du sanitaire, du médico-social et du paramédical a payé ! Un co-financement département de Paris, Région Ile-de-France et Paris Habitat a permis de lancer les travaux d'aménagement et de payer certains équipements. Le bailleur social Paris Habitat, propriétaire du local, assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération pour une ouverture de La Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de la Porte de Vanves dès septembre.

Située dans un quartier classé politique de la Ville qui fait face à une désertification médicale avec une baisse de l'offre de médecins généralistes de 23% entre 2007 et 2013, l'arrivée de la Maison de Santé Pluridisciplinaire représente un signal fort de la volonté de la Mairie du 14e de renforcer l'accès aux soins et les services de santé de proximité.

La spécificité d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire réside, certes, dans la mise en commun des moyens, mais surtout dans le développement d'une coordination des soins, et la mise en place d'actions de sensibilisation, d'éducation à la santé, de prévention. Elle doit regrouper a minima trois professionnels de santé libéraux, deux médecins généralistes et un professionnel du paramédical. L'équipe actuelle de la MSP de Porte de Vanves se compose de 13 professionnel-le-s de santé : médecins généralistes, infirmières et masseurs-kinésithérapeutes.

En retour des aides obtenues, notamment 200 000 € de Paris, les professionnels de santé s'engagent à pratiquer des tarifs conventionnés en secteur 1, à savoir ceux qui servent de base au remboursement de la caisse d'assurance maladie et de respecter la charte du label Paris Santé dont l'objectif est de faciliter l'accès aux soins de premiers recours et de garantir la continuité des parcours de santé.

Sans attendre, l'équipe a déjà débuté son travail d'implantation sur le quartier et de mise en réseau par des rencontres avec l'Atelier Santé Ville du 14e, des assistantes sociales et un partenariat pour de l'équipement médical avec l'hôpital Saint-Joseph. Gageons que la MSP de Porte de Vanves deviendra un lieu phare du quartier !

© Fotolia

La maîtrise d'usage au service de la rénovation des espaces publics

© DR

La mairie du 14e, qui souhaite associer les habitants à la conception des projets d'espaces publics, organise très régulièrement des réunions d'information et de concertation. Pour ses projets de rénovation de la rue de l'Aude et des squares Pauly et Suisses, elle a en plus fait appel à un spécialiste en participation. Architecte et expert en maîtrise d'usage, Jean Marie Hennin a conduit pendant près de deux mois deux groupes de travail, invitant les habitants à donner leur vision et à formuler leurs attentes. Sur la rue de l'Aude, leur réflexion a porté sur l'agrandissement des trottoirs, pour lancer des actions de végétalisation et augmenter le confort de tous les usagers. Pour les squares, ils ont planché sur l'emplacement de l'aire de jeux et sur la rénovation des espaces verts.
Les groupes de travail se sont réunis à l'agence de Monsieur Hennin mais le terrain n'a pas été oublié. Les visites sur place ont permis de nourrir des cahiers de préconisations destinés à la fois aux élus et aux services de la voirie et des espaces verts. Cette démarche a permis de mieux comprendre les usages au quotidien de ces espaces, afin que l'intervention de la Mairie soit des plus pertinentes.
Présentation de la démarche sur le site de JM Hennin :
www.maitrisedusage.eu

De nouvelles aires de jeux pour les squares Ferdinand Brunot et Chanoine Violet

En février et mars, une consultation originale a été organisée dans les squares Ferdinand Brunot et Chanoine Violet. Petits et grands ont été invités à voter pour choisir entre 2 nouvelles structures de jeux pour remplacer celles vieillissantes de ces espaces verts. Une initiative à laquelle ont participé 300 adultes et enfants. Les travaux commenceront début mai et les petits pourront vite profiter des nouveaux jeux qu'ils auront choisis.

© Husson

Inscrivez-vous pour le vide-grenier « Petite enfance »

Le vide grenier « Petite enfance » se tiendra le dimanche 26 juin dans et autour du square Ferdinand Brunot. Comme l'an dernier, il est organisé par l'association Yachad en partenariat avec la Mairie. L'association prendra les inscriptions le samedi 28 mai de 9 heures à 13 heures en salle polyvalente de la Mairie.
2 place Ferdinand Brunot

© Orélie Grimaldi

Les élèves unis contre les incivilités

C'est par le biais de l'association Le Terrier d'Hégésippe que deux photojournalistes indépendants, Fabrice Gaboriau et Elodie Ratsimbazafy, travaillent avec les élèves une classe de 3ème (classe 3-2 Cartier-Bresson) et leur professeur Emilie Viault, au collège François-Villon, depuis la rentrée 2014.
De ce travail sur la sensibilisation et la pratique de la photo et des médias est née une campagne d'affichage pour sensibiliser aux incivilités. De la construction d'une affiche à la composition d'une image, en passant par la création d'un slogan et d'un logo, les élèves ont réalisé 10 affiches. Après avoir fait l'objet d'une exposition en avril, elles sont maintenant installées dans les couloirs du collège. Le projet qui comprend aussi la réalisation d'un magazine, d'un film et d'un blog a reçu le soutien du collège François Villon, de la Mairie de Paris et de la fondation Seligmann.

Les Apprentis Chercheurs présentent leurs travaux

Dédié à la recherche biomédicale, l'institut Cochin fête le 25 mai les 10 ans de l'action Apprentis Chercheurs. Cette cérémonie sera d'abord l'occasion de rappeler l'étendue de ses activités : recherche fondamentale, étude des maladies (cancer, diabète, endocrinologie, immunologie…), production et diffusion scientifique. Elle permettra aussi de récompenser les travaux des équipes. L'action des Apprentis Chercheurs est portée par l'Arbre des Connaissances, une association de chercheurs intéressés par la promotion des sciences et de la recherche auprès du grand public et notamment des jeunes. Dans ce cadre sont constitués des binômes de collégiens et de lycéens, qui une fois par mois, tout au long de l'année, sont accueillis dans un laboratoire par des professionnels volontaires. Pour le site de l'institut Cochin, les heureux élus sont des élèves du collège Saint Exupéry et de la Cité scolaire Paul Bert. Le 25 mai, à l'occasion du congrès des Apprentis Chercheurs, ils auront le privilège de présenter devant les chercheurs, les enseignants, leurs camarades et un large public d'invités, le projet de recherche sur lequel ils ont travaillé cette année. Ouverture de la soirée à 18h dans l'amphithéâtre Luton, au 24 rue du Faubourg Saint-Jacques.
cochin.inserm.fr

© Institut Cochin

Budget participatif, place à la co-construction des projets !

Lors de cette 3e édition du Budget Participatif Parisien (BPP), 3 162 projets ont été déposés sur la plateforme numérique budgetparticipatif.paris, dont 140 localisés dans le 14e. La municipalité a multiplié les réunions d'information et les ateliers en début d'année pour aider les porteurs de projets à bien structurer leurs intentions. Cette pédagogie renforcée autour du dispositif a permis à 118 projets de passer le premier examen de conformité, pour faire actuellement l'objet d'études de faisabilité par les services de la Ville.
Dans notre arrondissement, les projets concernant le cadre de vie sont de loin les plus nombreux (54). La culture, l'éducation et l'environnement suivent à égalité avec 17 projets. Près d'un tiers des projets de l'arrondissement concernent les quartiers populaires. Le choix d'Anne Hidalgo de dédier 30 M€ aux habitants de ces quartiers sur les 100 M€ du BPP 2016 assure à ces projets une plus grande chance d'aboutir.
Les ateliers de co-construction pour les projets possédant des caractéristiques communes et/ou étant présents sur les mêmes lieux, ont été organisés par la municipalité afin d'encourager des dynamiques de mutualisation. Ces ateliers ont été lancés le 6 avril dernier lors d'une Agora citoyenne qui a réuni les porteurs de projet. Aujourd'hui, déjà deux ateliers sur les six qui ont été lancés ont abouti à la construction d'un projet commun. Les autres se réuniront à nouveau en mai afin de réécrire leur projet et d'en redéfinir les contours.
En juin, une commission Ad'Hoc présidée par la Maire, en présence notamment des présidents des Conseils de quartier, se réunira pour choisir les projets qui seront soumis au vote des parisiennes et des parisiens en septembre.

© DR

CEPIJE : 20 ans d'action au service des jeunes

Le CEPIJE (Centre Paroissial Initiatives Jeunes) fête ses 20 ans ! Créée dans le 14e à l'initiative de la paroisse Saint-Pierre-de Montrouge, l'association accueille les jeunes en difficulté. L'an dernier, ils ont été 300 dont 50 jeunes filles à profiter des activités de ses deux centres des rues Pernety et Losserand. Le CEPIJE se singularise avec son approche pédagogique basée sur la confiance et l'action. Son équipe d'animation aide les jeunes à devenir maîtres de leur vie en réalisant leurs propres projets. En devenant acteurs, ils prennent des initiatives, des responsabilités, et peuvent ainsi trouver leur place dans la société. L'association met à leur disposition une pépinière d'activités où ils peuvent développer leurs projets dans la durée : studio son, web radio, matériel vidéo, salles pour des projets sportifs et tournois… Progressivement, ils sont mis en position de responsabilité en se voyant confier l'animation d'un groupe, la gestion des matériels et l'organisation d'événements. Certains passent même les diplômes pour devenir à leur tour animateur au CEPIJE ! À l'occasion des 20 ans, c'est toute cette richesse que le CEPIJE14 et ses jeunes ont fait découvrir au public en organisant une soirée porte ouverte le lundi 9 mai, en présence des fondateurs et de nombreuses personnalités.

© Cepije

6 Jours de fête pour les 70 ans du Secours Catholique

Au mois de mai, le Secours Catholique Caritas France (SCCF) souffle ses 70 bougies. Depuis 1946, cette association fondée par Monseigneur Rodhain, accompagne les personnes en difficulté. Le Secours Catholique à Paris, c'est plus de 1000 bénévoles et 30 salariés qui rencontrent près de 10 000 situations de pauvreté dans 37 lieux d'accueil. Ses équipes sont bien implantées dans le 14e où elles travaillent en réseau avec les paroisses, les services sociaux et municipaux. Elles accueillent dans 3 centres : 9 passage Rimbaud (alphabétisation français et langues étrangères), 25 rue Sarrette (Accueil, aide juridique pour les migrants, espace jeux mère-enfants, ateliers informatiques, écriture, couture…) et 36 bis rue du Père Corentin (accueil de jour pour les sans-abris).
Pour célébrer son 70e anniversaire, l'association organise six jours de fête, du 23 au 28 mai, dans les rues et sur les places publiques de Paris. L'occasion pour ses équipes d'aller à la rencontre des Parisiens et de mieux se faire connaître. Dans l'arrondissement, elle vous propose un premier rendez-vous le mercredi 25 mai avec une après-midi « Vive la famille et les enfants » rue Sarrette. Le jeudi 26 mai elle investit le parvis de la mairie, de 13 h à 21 h, pour une grande journée festive et d'échanges avec projection de film, concerts, spectacles et ateliers créatifs. Une collation sera offerte à tous vers 18 h en présence des élus.

Programme complet sur
paris.secours-catholique.fr

À la rencontre des commerçants de la rue Alphonse Daudet

Dans cette rue voisine de la place d'Alésia qui relie la rue Sarrette à l'avenue du Général Leclerc, l'ouverture de plusieurs commerces donne du tonus à la vie de quartier. L'ambiance très conviviale du lieu fait naître une vraie complicité entre nouveaux et anciens.

Le Daudet

16 Rue Alphonse Daudet
Tel : 01 45 40 82 33

Qui dans le quartier ne connaît pas Chantal et Philippe ? Depuis 1991, ils reçoivent au Daudet avec toujours la même gentillesse et bonne humeur.
À force de rendre des petits services, gardant les clés des uns, réceptionnant les colis des autres, ils se sont fait un vrai cercle d'habitués et d'amis. Le couple garde un souvenir ému du voyage à Rome qui leur a été offert à l'occasion des 20 ans du bistrot. Avec les beaux jours, on se presse le midi pour profiter de la terrasse ensoleillée et d'une bonne cuisine maison. Un vendredi dans le mois, l'ambiance se fait plus festive avec des soirées-concerts ou cabaret. Décor, convivialité et plaisir de l'assiette font assurément du Daudet une valeur sûre du 14e.

Ouistiti Pop

11 rue Alphonse Daudet
Tel : 01 84 06 13 74

Avec un large sourire, Vincent confie sa joie d'avoir ouvert il y a quelques mois son magasin de jouets juste à côté de l'école de ses enfants. Une boutique qu'il voit comme une alternative aux grandes chaînes ou les boîtes s'empilent sans âme sur les étagères. Lui travaille avec des artisans qui ont une éthique et une longue tradition de manufacture familiale. On trouve ainsi chez Ouistiti Pop de beaux jouets en bois et en fer-blanc, des billes magnifiques ou des coffrets de magie. Vincent privilégie les jeux qui favorisent la création de liens entre les enfants mais il veut aussi avec sa boutique toucher le cœur des grands en leur rappelant les souvenirs indélébiles de la petite enfance.

Direct Musique

5 Rue Alphonse Daudet. Tel : 01 45 40 89 78
http://www.direct-music.fr/

Les musiciens peuvent être reconnaissants à Olivier Guilleminet d'avoir ouvert Direct Musique, le seul magasin de musique du 14e. Grâce à lui, ils n'ont plus à traverser Paris pour trouver un jeu de cordes ou les autres accessoires dont ils ont besoin. Direct Musique leur permet aussi de prendre en mains les nouveaux instruments, notamment une belle collection de guitares, ainsi que les derniers matériels ou logiciels de studio. Beaucoup de musiciens du 14e connaissent déjà Olivier qui a travaillé plus de 10 ans dans l'ancien magasin musical de l'avenue du Maine ou pour l'avoir écouté aux trois Mailletz, célèbre cabaret parisien où il se produit au piano plusieurs soirs par semaine.

Rivières

17 rue Alphonse Daudet
Page Rivières sur Facebook

Artiste peintre, Christelle Sauzet a créé la marque Rivières, une ligne de décoration intérieure composée uniquement de pièces éthiques qu'elle sélectionne en rencontrant directement les artisans lors de ses voyages et en cherchant à faire la fusion entre leurs traditions et le goût occidental. Les tons harmonieux de sa boutique révèlent son sens esthétique et de la couleur. Un parfait écrin pour les pièces présentées : vaisselles en grès mat, paniers berbères, linges de maison en coton filé et tissé à la main, pashminas et autres étoles d'Inde, qui est son pays de prédilection. Pour tous les férus de décoration intérieure, une nouvelle adresse à découvrir d'urgence !

Le Cellier d'Alésia

21 Rue Alphonse Daudet
Tel : 01 40 44 80 40

Fort d'une longue expérience dans le monde des vins et spiritueux et ancien restaurateur, Gil sélectionne avec soin ses bouteilles auprès de vignerons qu'il côtoie pour certains depuis plus de 30 ans.
Il affectionne particulièrement les vins de Bourgogne, la région où il a fait ses premières vendanges et les Beaujolais, « des vins sympathiques dont mêmes les « villages » sont parfois dignes de crus ». Vous trouverez bien sûr au Cellier d'Alésia d'excellents vins de toutes les régions, sans forcément faire des folies. Car pour Gil, quel que soit le prix d'un vin, pour qu'il le vende il faut qu'il l'aime !

Chez Xavier

1 rue Alphonse Daudet – Tel : 01 45 40 82 63

Poussez la porte du 1 de la rue et entrez chez Xavier qui vous saluera avec son chaleureux accent portugais. Un petit bar de quartier pour déguster son café dans une ambiance sympathique, se détendre autour d'un verre ou partager une partie de baby-foot dans l'arrière-salle.

ZOOM SUR

LA PRÉVENTION ET LA SÉCURITÉ DANS LE 14e

À Paris, le préfet de Police est garant du maintien de l'ordre public mais sa mise en œuvre est collaborative et la municipalité est au cœur des nombreux dispositifs. Le nouveau Contrat de Prévention et de Sécurité d'arrondissement, que la Mairie du 14e vient de signer, fixe le cadre d'intervention et les objectifs jusqu'en 2020. Il représente le terrain privilégié de l'engagement de l'ensemble des partenaires.

© DR

Depuis le début de la mandature, la Maire et son Adjoint se sont fortement mobilisés sur le dossier de la sécurité. Assurer la tranquillité de tous est au cœur des priorités dans un arrondissement qui compte plus de 140 000 habitants.
Dans un contexte de restriction de la dépense publique, cette mobilisation passe d'abord par la défense des moyens mis en œuvre. Dès son entrée en fonction, Carine Petit est ainsi intervenue auprès du ministre de l'Intérieur pour que soient renforcés les moyens du Commissariat central du 14e. Ce dernier va ainsi bénéficier à partir de l'année prochaine d'un programme de financement pour la rénovation de ses bâtiments.
Sur le plan des effectifs, qui avaient été réduits de 12% en 2012 sous le gouvernement Fillon, la demande a aussi été entendue. Depuis 2 ans, quinze nouveaux postes de gardiens de la paix ont été affectés au commissariat du 14e et le Ministre de l'Intérieur a confirmé que le niveau des effectifs existants en 2009 serait rétabli d'ici à 2017.
L'équipe municipale est aussi intervenue en faveur du développement de la vidéo protection. Elle a obtenu l'installation de 7 nouvelles caméras

© Emilie Chaix Mairie de Paris

dont deux dans le quartier Pernéty qui viendront s'ajouter aux 57 déjà en service dans l'arrondissement, soit une augmentation de 12%. Même s'il ne remplace pas les moyens humains nécessaires, ce dispositif facilite le travail de la police dans ses missions de surveillance et d'élucidation.

Le 14e est le premier arrondissement à avoir signé son contrat de prévention et de sécurité

Signé le 11 avril dernier en présence de tous les acteurs engagés dans le processus de réécriture, ce nouveau CPSA s'appuie sur un dispositif plus resserré visant une meilleure efficacité. Pour l'élaborer la mairie du 14e a mobilisé depuis 2 ans l'ensemble de ses partenaires dans le cadre du Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance d'Arrondissement (CSPDA) et engagé une vaste concertation.
Parallèlement, un Comité de pilotage présidé par la Maire s'est réuni régulièrement en présence de la commissaire de police, des magistrats désignés par le procureur de la République, des représentants du Rectorat, d'un représentant du Préfet de Paris, du GPIS et de la Direction de la Prévention Protection (DPP) afin de partager un diagnostic et définir les fiches actions du nouveau contrat.
Pour affiner l'élaboration de ces fiches, la mairie du 14e a misé sur une approche résolument participative, menée avec les partenaires institutionnels, associatifs et les habitants. Ils ont travaillé au sein de 3 groupes thématiques portant sur les grands axes du contrat et 3 groupes territoriaux portant sur les secteurs Pernety, Porte d'Orléans et Porte de Vanves. Cette large concertation a permis d'élaborer un plan d'action au plus près des attentes des professionnels et qui intègre l'expertise d'usage des habitants.

De nouveaux dispositifs

La signature du contrat permet la mise en œuvre de nouveaux outils de prévention et de lutte contre la délinquance. Les Cellules d'échanges d'informations nominatives « mineurs en difficulté » (CENOMED) sont développées, avec la création d'un dispositif préventif d'informations partagées entre les différents partenaires. L'enjeu est de pouvoir identifier le plus en amont possible les situations de mineurs présentant un risque de basculement dans la délinquance (absentéisme scolaire, comportements violents, présence nocturne sur l'espace public, risque de radicalisation…) et de les orienter vers une prise en charge socio-éducative. Par ailleurs, la mairie du 14e est la première à Paris à initier la procédure de rappel à l'ordre, qui permettra de convoquer les mineurs avec leurs parents et de leur expliquer les risques encourus pour eux et leur enfant, si la trajectoire n'est pas rectifiée.
Pour les faits de délinquance les plus graves, une cellule de veille est créée au sein du Parquet en partenariat avec la Mairie d'arrondissement et le commissariat central. Elle repose là encore sur un échange direct d'information pour que le procureur ait tout de suite connaissance des dossiers et puisse accélérer les procédures judiciaires. Ce dispositif vise notamment à lutter plus efficacement contre la petite délinquance qui pollue la vie d'un quartier. Un travail est également mené avec les bailleurs sur les procédures d'expulsions pour troubles de jouissance, notamment pour des personnes impliquées dans des trafics de stupéfiants.
Une autre évolution importante est l'extension du secteur d'intervention de l'association de prévention spécialisée Feu Vert. Jusqu'en décembre 2015, deux équipes d'éducateurs œuvraient dans l'arrondissement afin d'agir sur les phénomènes d'exclusion, de marginalisation et de favoriser la promotion sociale et l'autonomie des jeunes. Pour simplifier la carte d'intervention, Feu Vert a été retenu comme seul interlocuteur, avec des équipes renforcées. L'association déjà très active dans le secteur de la Porte de Vanves, travaillera désormais sur un secteur couvrant une large moitié de l'arrondissement et notamment sur les quartiers Pernety et Plaisance.
Le CPSA introduit de nouvelles actions comme la lutte contre la vente à la sauvette et les activités illicites dans l'espace public. Il vise aussi à réduire les conflits d'usage induits par certaines personnes en grande précarité dans l'espace public. Si toutes les propositions de prise en charge sociale ont été déclinées et qu'il continue d'y avoir des troubles à l'ordre public, une décision d'expulsion peut être prononcée en derniers recours. Il reconduit enfin l'ensemble des dispositifs pour protéger les personnes vulnérables, lutter contre les violences faites aux femmes et améliorer l'accueil, l'accompagnement des victimes et l'accès au droit. Une clause de revoyure du CSPA est prévue à mi-parcours qui permettra si besoin d'intégrer de nouvelles actions ou de revoir les objectifs sur celles existantes.

© Sophie ROBICHON Mairie de Paris

3 QUESTIONS

© Nicolas Ravelli

CÉDRIC GRUNENWALD

Adjoint à la Maire en charge de la prévention, de la sécurité et de l'espace public

Comment réagissez-vous à ce qui s'est passé Porte d'Orléans ?

La Maire a eu les mots qu'il fallait à la fois sobres et forts. C'est un drame pour la famille et les amis du jeune en question. Il ne faut cependant pas oublier que les premières victimes et les victimes souvent consentantes des trafics, ce sont les jeunes eux-mêmes. Ceci étant dit depuis deux ans nous ne sommes pas restés inactifs puisque nous avons signé le contrat local de prévention et de sécurité de l'arrondissement, mis en œuvre une cellule de veille avec le parquet et le commissariat du 14e, obtenu la mise en place de 7 nouvelles caméras sur l'espace publique, obtenu des effectifs de police supplémentaires pour le commissariat du 14e et des renforts de la BAC pour notre arrondissement et que nous participerons à un Groupe Local de Traitement de la Délinquance afin de lutter contre les phénomènes de bandes. Là où certains sont dans l'incantation, nous sommes résolument dans l'action.

Quelle serait la prochaine étape ?

Il faut tout à la fois pérenniser les moyens humains en continuant d'obtenir de nouveaux gardiens de la paix pour assurer la tranquillité publique dans l'arrondissement mais également permettre aux policiers du 14e de travailler dans des conditions décentes. Cela passe notamment par la rénovation du commissariat avec un double objectif, accueillir les publics dans de bonnes conditions et permettre aux forces de l'ordre de disposer d'un lieu de travail optimal. Avec Carine Petit et Pascal Cherki c'est ce pour quoi nous nous battons.

Attendez-vous des évolutions au niveau parisien ?

Nous comptons sur la réforme de la Direction de la Prévention et de la Protection qui devrait voir le jour en septembre prochain et qui nous permettra de disposer d'agents en plus grand nombre qui permettront une plus grande visibilité sur l'espace public, dans les parcs et jardins et une lutte plus efficace contre les incivilités. Dans ce domaine-là comme dans d'autres, rien ne remplace la coopération et l'addition de moyens humains au service de l'intérêt général.

PUBLICITÉ

DISPOSITIFS ET NUMÉROS UTILES

Protection des personnes âgées lors des opérations bancaires
Sur un simple appel téléphonique (01 42 76 77 77), vous pouvez prendre rendez-vous pour bénéficier gratuitement de la protection des inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris lors de vos opérations bancaires. Les inspecteurs de sécurité viennent vous chercher à la porte de votre domicile, se tiennent près de vous pendant vos démarches puis vous raccompagne à la porte de votre domicile.

Lutte contre les cambriolages
Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, appelez le 17. Votre appel peut être déterminant pour interpeller les cambrioleurs. Lire aussi les conseils du ministère de l'intérieur pour protéger son domicile ; www.interieur.gouv.fr/ rubrique conseils pratiques, mon domicile

Déposez plainte
La pré-plainte en ligne est un dispositif destiné à améliorer l'accueil des victimes d'infractions. Il permet un signalement immédiat des faits commis, tout en réduisant le délai d'attente lors du dépôt de plainte dans les locaux de la police ou de la gendarmerie.
Prenez rendez-vous sur www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Surveillance des résidences et grands ensembles sociaux
Le groupement parisien inter bailleurs de surveillance (GPIS) est un système original de surveillance des ensembles immobiliers sociaux. Les agents du GPIS interviennent quotidiennement de 19 heures à 5 heures, par rondes ou sur appels des locataires. Ils sont habilités à appréhender les auteurs d'infractions et porter secours aux victimes. Le numéro d'appel du GPIS se trouve dans votre hall d'immeuble, le service est gratuit et il n'est pas indispensable de donner votre identité. Pour les résidences privées, il est possible de faire voter chaque année en AG de copropriété une résolution autorisant les forces de l'ordre à accéder dans les parties communes pour les besoins de la sécurité.
Modèle de résolution sur www.mairie14.paris.fr rubrique guide du 14e tranquillité médiation.

Opération Tranquillité Vacances
Attention pendant les vacances pensez à OTV Opération Tranquillité Vacances avec inscription possible par internet pour avoir des patrouilles de police plus appuyées pendant votre absence.
www.prefecturedepolice.fr

PAROLE DE QUATORZIENS

Vous avez répondu à notre question :
Quelle image avez-vous de la Police dans le 14e ?

Nous trouvons qu'ils font leur travail de manière très professionnelle. Nous avons un adolescent de 15 ans et nous sommes tranquilles même quand il sort le soir. Ils font un bon travail de terrain, connaissent bien les jeunes et savent les rappeler à l'ordre s'ils font des bêtises. Ça nous rassure et grâce à eux, le quartier est tranquille. Qu'ils continuent comme ça !
Ismaël, 32 ans, chauffeur et Soreya, 40 ans, animatrice.

Les policiers ont de lourdes responsabilités. Pour avoir eu une formation militaire, je sais que le port d'une arme peut créer un sentiment de supériorité, surtout chez les jeunes. Il faut donc un cadre d'intervention précis, un excellent contrôle et une bonne formation tout au long de la carrière. Pour éviter tout abus, il faut aussi que chaque citoyen soit bien informé des missions de la police.
Jean-Yves, 58 ans, retraité.

3 QUESTIONS

© Orélie Grimaldi

BÉNÉDICTE MARGENET-BAUDRY

commissaire centrale du 14e arrondissement

Quel bilan tirez-vous de votre action au commissariat central du 14e ?

Après trois années en poste, le bilan des forces de police sur le 14e arrondissement est positif. Dans un contexte difficile où les attentats occupent une place constante dans l'esprit des policiers, le commissariat du 14e a cherché à maintenir son activité de lutte contre la petite et moyenne délinquance d'une part et pour une amélioration de la physionomie de voie publique d'autre part. Sur la lutte contre la petite et la moyenne délinquance, combat de tous les instants et jamais achevé, l'une de nos réussites importantes est la baisse des cambriolages. Si leur nombre reste encore une préoccupation, les interpellations effectuées par la Brigade Anti-Criminalité (BAC) ont permis de faire baisser notablement les faits.

Quelles sont vos priorités actuelles ?

L'un des enjeux de 2016 est la poursuite de cet objectif mais aussi la lutte contre les atteintes aux personnes. Le commissariat du 14e essaie d'être sur tous les fronts : bien sûr une présence de voie publique pour dissuader, c'est le rôle des sécurisations des établissements scolaires notamment et des marchés, mais aussi l'accueil et l'écoute, avec l'affectation depuis janvier 2015 d'une psychologue en commissariat et enfin l'élucidation avec un très gros travail grâce à la vidéo patrouille.

Gardez-vous le souvenir d'une belle affaire résolue dans l'arrondissement ?

En septembre 2015, suite à un appel 17, un individu était interpellé par la BAC en plein après midi suite à un vol par effraction : il était trouvé porteur d'un couteau et d'un pied de biche et de chaussettes aux mains en guise de gants. Il niait les faits bien que les constatations de police technique permettaient d'établir que l'empreinte de sa chaussure correspondait à celle sur la fenêtre fracturée. Il était déféré au parquet.

PUBLICITÉ

DU BON USAGE DES TERRASSES À PARIS

DÉCRYPTAGE

Les terrasses des cafés et les étalages des commerçants font le charme de Paris et de la vie de ses quartiers. Pour un partage harmonieux de l'espace public entre ses différents usagers, le Règlement des terrasses et étalages précise les conditions d'installations pour les commerçants bénéficiaires, assorties de recommandations de bonne mise en œuvre.

CONCILIER LE CONFORT DES UNS ET LA LIBRE CIRCULATION DE TOUS

La largeur minimale d'une terrasse ouverte ne peut être inférieure à 0,60 mètre et le passage réservé à la circulation doit être d'au moins 1,60 mètre. Il ne peut donc y avoir de terrasses que sur les trottoirs dont la surface utile est d'au moins 2,20 mètres. Dans le cas d'une contre-terrasse, la largeur est limitée à 1,30 mètre et il faut laisser libre au moins 1,80 mètre pour les piétons. Le règlement vise en priorité à garantir leur bonne circulation et en particulier celle des personnes à mobilité réduite. Il appartient aussi aux usagers d'être respectueux de tous.

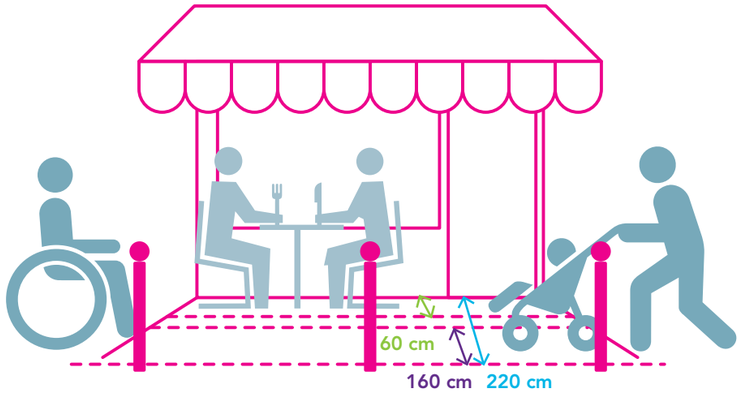

LE PROCESSUS D'EXAMEN DES DOSSIERS

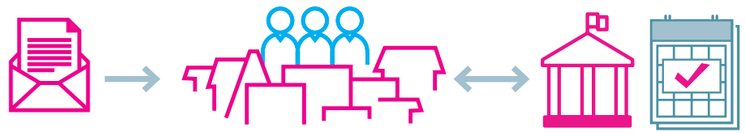

1. Dépôt du dossier **par le commerçant**
2. **Instruction du dossier** par la Direction de l'Urbanisme
3. **La mairie d'arrondissement rend un avis**. Elle peut organiser des visites sur site ou une concertation

Terrasse ouverte ou fermée, étalage, contre étalage ou contre terrasse … quelle que soit l'emprise souhaitée sur le trottoir le commerçant doit remplir une demande qui précise les dimensions demandées en fonction des contraintes de la rue. Il doit aussi demander une autorisation préalable délivrée par la maire de Paris. Cette autorisation est accordée à titre temporaire, précaire et révocable. Le non-respect du règlement ou les troubles à l'ordre public peuvent entraîner sa suppression. La Direction de l'Urbanisme peut faire des rappels à l'ordre et la DDP sanctionner les infractions par des amendes.

CHIFFRES CLÉS

50%

DE LA LARGEUR UTILE DU TROTTOIR

C'est la largeur cumulée à ne pas dépasser

DE 22H À 7H DU MATIN

aucune gêne liée à l'exploitation de la terrasse ne doit être constatée

75

Nombre de dossiers d'occupation du domaine public pour des terrasses et étalages en 2015 dans le 14e

LES VERBALISATIONS PAR TYPES D'INFRACTIONS

281

INFRACTIONS

ont été verbalisées en 2015 et 354 en 2014 dans le 14e

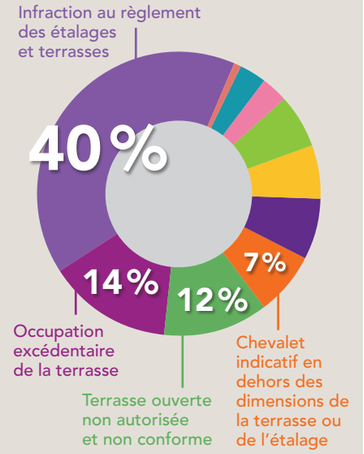

Demander un dossier d'instruction

Pôle Accueil et Service à l'Usager
6, promenade Claude Lévi-Strauss
75013 Paris

Consulter le règlement des terrasses et étalages

À télécharger sur Paris.fr dans la rubrique commerçants/artisans

TRIBUNES

AUX CÔTÉS DES PARENTS POUR DIRE NON AUX FERMETURES DE CLASSE !

Comme équipe municipale et comme nous l'avions déjà fait l'année dernière nous sommes, cette année encore, mobilisés contre les fermetures de classe dans notre arrondissement. Non par affichage, dogmatisme ou arrière-pensée politicienne mais parce que nous pensons que nos enfants, les enfants du 14e méritent mieux !
Nous pensons qu'un effectif contrôlé et raisonnable par classe est un facteur important dans la réussite éducative des enfants. Nous croyons que la livraison de logements que nous construisons dans l'arrondissement aura des conséquences dans les effectifs dès cette rentrée. Nous n'acceptons pas les suppressions de poste des professeurs des écoles car elles ont des conséquences directes sur les enfants et notamment les plus fragiles. Nous voulons que la brigade de remplacement soit étoffée. Nous souhaitons que l'Éducation Nationale fasse de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans une priorité et qu'ils participent dès lors à la comptabilisation des effectifs de l'arrondissement qui sont stables.
Nous sommes donc aux côtés des parents d'élèves et de la communauté scolaire pour défendre aux mieux les intérêts des enfants de cet arrondissement. Nous l'avons dit, nous l'écrivons, le Groupe SRA considère que la carte scolaire qui est proposée pour la rentrée 2016 n'est pas acceptable en l'état !

GROUPE SOCIALISTE, RADICAUX ET APPARENTÉS

LE MOT DU GROUPE ÉCOLO : POUR UNE STRATÉGIE ANTI-GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Chaque année, environ 35 000 tonnes de produits alimentaires atterrissent dans les poubelles parisiennes. Mobilisons-nous pour éviter ce gaspillage ! Services publics, commerçants, particuliers... nous sommes tous concernés.
Il s'agit d'abord de mieux consommer pour moins jeter. Sous l'impulsion de nos élu-e-s au Conseil de Paris, un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire a été récemment adopté. Il s'agit par exemple de réduire les déchets alimentaires des cantines scolaires, en travaillant sur les quantités cuisinées, la présentation des plats, et la sensibilisation des enfants. La caisse des écoles du 14e, est déjà très impliquée sur ce sujet.
Il faut aussi travailler sur la récupération des aliments non vendus par les magasins et marchés parisiens, et encore bons à la consommation. Une véritable filière locale de recueil/transformation/redistribution de ces produits doit être mise en place, en s'appuyant sur le tissu associatif de nos quartiers. Grâce à notre action, la Mairie soutient également la création d'épiceries spécialisées dans la vente en vrac, où le client apporte ses contenants et peut acheter le juste poids de produits dont il a besoin. Nous défendons également l'ouverture dans le 14e d'une halle alimentaire d'ici 2020, où les habitant-e-s pourront acheter des produits bio et sans emballage jetable, à prix accessible.

CÉLIA BLAUEL, FLORENTIN LETISSIER, SYLVIE LEKIN, ARMAND RENARD

UN PROJET DE HALLE ALIMENTAIRE SOLIDAIRE POUR LE 14e

Offrir à tous les Parisiens la possibilité de manger sain sans se ruiner tout en assurant une rémunération « juste » pour les producteurs. Ce n'est pas une utopie. C'est le défi que les élus communistes-Front de gauche du Conseil de Paris veulent relever en créant des halles alimentaires. Sur place, les Parisiens pourront s'approvisionner en produits issus de circuits courts et de l'agriculture biologique ou raisonnée sans vider leur porte-monnaie.
L'objectif est d'implanter des lieux à la croisée des quartiers politique de la ville et de confier leur gestion à des porteurs de projets, notamment des entreprises sociales et solidaires. Les prix bas sont garantis par la présence d'un seul intermédiaire (ce qui permet de réduire les marges), la proximité (les producteurs viendront de l'Île-de-France et des Hauts-de-France)
Une première expérimentation — déjà bien avancée — est prévue dans le Xe d'ici l'été, et un deuxième projet devrait voir le jour dans le 14e et s'ouvrirait à tous, et aux populations les plus démunies pour qui l'alimentation ne constitue pas une priorité de dépenses. Nous plaidons pour que ces halles alimentaires soient conçues comme des lieux de vie animés par des associations de quartiers. « Il y aura des cours de cuisine et des ateliers pour éduquer les consommateurs et les inciter notamment à cuisiner avec des produits de saison. »
L'alimentation est un sujet crucial. C'est à la fois un enjeu économique et social, un enjeu de santé publique — la lutte contre la malbouffe doit être une priorité, et un enjeu écologique
Le rapport de l'inspection générale sur les modalités de création de halles alimentaires dans Paris sera rendu public d'ici un mois et suivi d'une délibération proposée par le groupe PC-FG au Conseil de Paris de juillet.

ÉLUS DU GROUPE COMMUNISTE-FRONT DE GAUCHE

LA GAUCHE SUPPRIME LA TRANSPARENCE DES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENT

À l'initiative de Pierre Castagnou, une commission existe depuis 15 ans pour définir l'attribution des logements sociaux du contingent municipal. Cette commission offrait une certaine transparence, indispensable au regard des abus d'autrefois. Un élu de l'opposition et diverses associations locales y siégeaient aux côtés de la majorité. Ses membres saluaient régulièrement son travail, opposition comprise.
Mais il faut croire que quand quelque chose fonctionne, l'obsession de la maire est d'y mettre fin. Depuis le 1er janvier et contrairement à d'autres comme son collègue (PS) du 10e, la maire du 14e a choisi d'imposer à la commission l'anonymat des dossiers. Alors, un anonymat identique pour tous autour de la table ? Non : il s'applique uniquement à ceux censés garantir la transparence des décisions !
Le cabinet du maire recouvre lui-même les noms au feutre noir et connaît donc parfaitement l'identité de chacun, contrairement à l'opposition et aux associations.
Tous les membres de la commission se sont prononcés contre cette décision inique. Sa présidente, personnalité indépendante nommée par la maire, a même démissionné en indiquant ne pas vouloir cautionner cette décision et les incertitudes auxquelles elle conduit. Notre représentant a aussi quitté la commission, ne disposant plus des moyens d'y participer sereinement.
Grâce à la maire du 14e, la « commission de transparence » n'a donc plus de transparence que le nom, pas le fonctionnement. On pourrait presque en rire… si tant de familles du 14e n'attendaient pas depuis des années, en vain, un logement qui réponde à leur situation difficile.

NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET, MARIE-LAURE DAUCHEZ, STÉPHANE FERTIER ET BERTRAND LESAIN, VOS ÉLUS LES RÉPUBLICAINS

GROUPE UDI-MODEM

La tribune du Groupe UDI-Modem ne nous a pas été adressée dans les temps impartis.

DÉMÉNAGEMENT DU CONSERVATOIRE, ÉCOLE ALAIN FOURNIER : LE GRAND BÉTONNAGE DU SUD DU 14e

Après avoir « baladé » élèves, parents et enseignants du Conservatoire du 14e, depuis plus de 15 ans sur la construction d'un nouveau conservatoire, la Mairie du 14e, les prend maintenant en otage, ainsi que les habitants du sud du 14e. Et cela avec un projet non concerté et néfaste pour le cadre de vie.
Le nouveau Conservatoire sera en effet installé dans un lieu qui ne convient à personne et il aura une capacité très inférieure aux besoins. En outre, par surprise, la Mairie du 14e, a ajouté au projet la construction d'un immense immeuble de bureaux pour des services sociaux de la Ville.

Au total, avec ce nouveau projet :
– énormément d'élèves du Conservatoire devront traverser tout l'arrondissement pour trouver un équipement à peine plus grand et peu pratique (transports, stationnement...). Et cela alors que les élèves sont souvent des enfants et que beaucoup de cours ont lieu tard le soir ;
– les habitants du Sud du 14e, déjà pris dans une zone très bétonnée et constituée d'immeubles de grande hauteur, verront le seul espace dégagé occupé par des immeubles élevés eux aussi ;
– l'école Alain-Fournier sera pour sa part complètement emmurée...
La verdure, la qualité de vie, les beaux projets... c'est pour les autres !
Dans le 14e, et en particulier à la porte de Vanves, il faut faire du béton !
Rejoignez-nous dans l'opposition à ce projet néfaste pour tous.
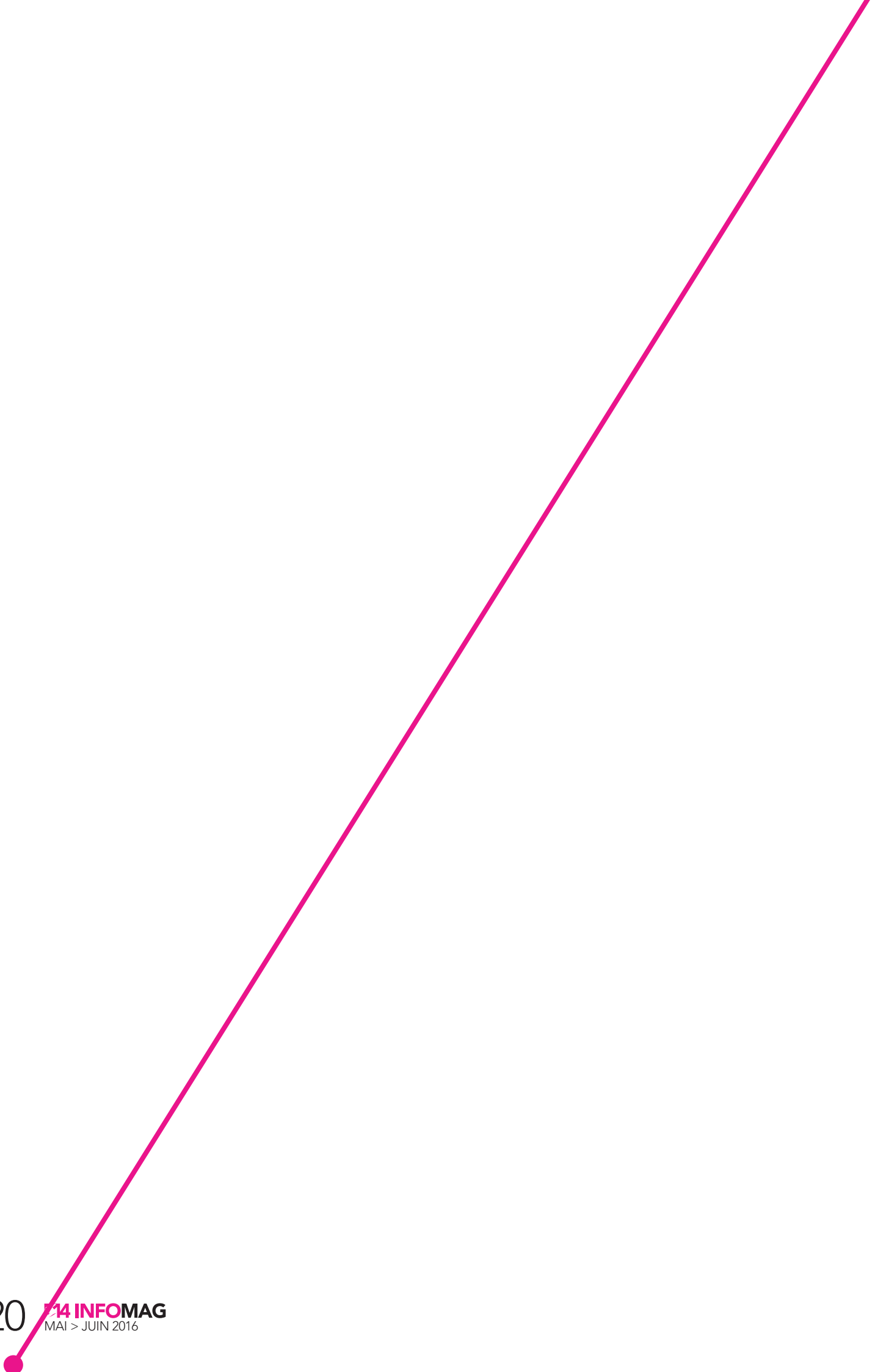
MARIE-CLAIRE CARRERE-GEE ET L'ÉQUIPE BÉNÉVOLE 100 % 14e